



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031097

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/02/2025 13H55 C:007644 I:11267

V/Appel du Mardi 18/02/2025 a 13H55

A.E.S FENELON-LA TRINITE
FENELON
1 RUE PAUL-MICHEL PERRET
69006 LYON

IMMEUBLE : AEF FENELON TRINITE
1 RUE PAUL MICHEL PERRET
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 20 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°1 PERRET-CONTACTER M.VILLENEUVE-TEL:*06 22040943*

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DES CANALISATIONS

Donneur d'ordre : M. PJ VILLENEUVE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 19/02 A 13H45 :
MISE EN PLACE DU MATERIEL
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU DEPUIS LE TABOURET EXTERIEUR EN
DIRECTION DE LA CANALISATION BAC A DOUCHE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 20/02/25 a 08H00 M. PJ VILLENEUVE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 19/02	2	170,03	425,07

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031097

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	454,19
T.V.A. a 20,00%	90,83
TOTAL T.T.C.En EURO	545,02

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.